REPUBLIQUE FRANCAISE

GRANDLYON
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du **5 octobre 2020**

Délibération n° 2020-0170

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Conseil d'administration et Bureau de l'association Lyon Urban Data - Désignation d'un représentant du Conseil

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

Rapporteur : Monsieur le Président Bernard

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 150

Date de convocation du Conseil : vendredi 18 septembre 2020

Secrétaire élu : Monsieur Matthieu Vieira

Affiché le : mercredi 7 octobre 2020

Présents : M. Bernard, Mmes Baume, Vessiller, M. Payre, Mme Picard, M. Kohlhaas, Mme Geoffroy, M. Van Styvendael, Mme Vacher, M. Artigny, Mme Khelifi, M. Athanaze, Mme Moreira, M. Bagnon, Mme Grosperrin, M. Camus, Mme Hemain, M. Longueval, Mme Boffet, M. Blanchard, Mme Petiot, M. Guelpa-Bonaro, Mme Dromain, M. Ben Itah, Mmes Arthaud, Augey, MM. Azcué, Badouard, Barla, Mme Benahmed, MM. Benzeghiba, Blache, Blein, Mmes Borbon, Bouagga, M. Boumertit, Mme Bramet-Reynaud, M. Bréaud, Mme Brossaud, M. Brumm, Mme Brunel Vieira, M. Bub, Mmes Burillon, Cabot, Cardona, Chadier, MM. Chambon, Charmot, Mme Charnay, MM. Cochet, Cohen, Mmes Coin, Collin, MM. Collomb, Corazzol, Mmes Corsale, Crespy, Creuze, Croizier, MM. Da Passano, Dalby, Debû, Mme Delaunay, MM. Diop, Doganel, Dossus, Doucet, Mmes Dubot, Dupuy, Edery, El Faloussi, Fautra, Fontaine, Fontanges, Fournillon, Fréty, Frier, MM. Gascon, Geourjon, Girard, Mme Giromagny, MM. Godinot, Grivel, Groult, Mme Jannot, MM. Kabalo, Kimelfeld, Mme Lagarde, MM. Lassagne, Le Faou, Legendre, Lungenstrass, Maire, Marguin, Marion, Millet, Mône, Monot, Mme Nachury, M. Novak, Mme Panassier, MM. Pelaez, Perez, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mme Picot, MM. Pillon, Portier, Mmes Pouzergue, Prost, MM. Quiniou, Rantonnet, Ray, Mmes Reveyrand, Roch, MM. Roustan, Rudigoz, Mmes Runel, Saint-Cyr, Sarselli, MM. Seguin, Sellès, Smati, Thevenieau, Uhlrich, Vieira, Vincendet, Vincent, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à Mme Cardona), MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Buffet (pouvoir à M. Gascon), Mmes Burricand (pouvoir à M. Millet), Crédoz (pouvoir à M. Benzeghiba), M. David (pouvoir à M. Pillon), Mme Dehan (pouvoir à M. Badouard), M. Devinaz (pouvoir à M. Longueval), Mme Dubois Bertrand (pouvoir à Mme Brunel Vieira), M. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Mme Georgel (pouvoir à Mme Benahmed), M. Gomez (pouvoir à Mme Geoffroy), Mmes Lecerf (pouvoir à Mme Runel), Percet (pouvoir à Mme Vessiller), Popoff (pouvoir à M. Artigny), Sechaud (pouvoir à Mme Edery), Sibeud (pouvoir à M. Pelaez), Subaï (pouvoir à M. Bagnon), M. Vergiat (pouvoir à Mme Coin), Mme Zdorovtzoff (pouvoir à M. Athanaze).

Absents non excusés : Mme Guerin.

Conseil du 5 octobre 2020

Délibération n° 2020-0170

commission principale :	développement économique, numérique, insertion et emploi
objet :	**Conseil d'administration et Bureau de l'association Lyon Urban Data - Désignation d'un représentant du Conseil**
service :	Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction des ressources

Le Conseil,

Vu le rapport du 16 septembre 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

I - Contexte

L'association Lyon Urban Data a été créée en 2014 pour structurer la dynamique engagée entre différents acteurs autour de la Ville intelligente et pour porter le projet dit de "Living Lab", situé à Lyon, dans le quartier de la Part-Dieu.

L'association regroupe des entreprises, pôles de compétitivité, clusters et des acteurs de la recherche.

Son siège social est établi à Lyon.

Cette association a pour objet de :

- monter, accompagner et accélérer la co-création et l'expérimentation de nouveaux services dans le domaine de "la Ville intelligente",

- favoriser l'innovation ouverte, partager les réseaux et impliquer les utilisateurs dès le début de la conception de nouveaux services,

- développer et animer un "Living Lab" destiné à tester en "grandeur réelle" des services, des outils ou des usages nouveaux autour de cette thématique, en coopération avec les entreprises, des laboratoires de recherche, les collectivités locales ainsi que des utilisateurs.

Sur le plan opérationnel, l'association Lyon Urban Data propose les actions suivantes :

- accompagner le montage de projets collaboratifs d'expérimentation, entre entreprises, acteurs de la recherche, autour des données et des nouveaux services de la ville de demain, et accompagner les entreprises dans leurs phases d'expérimentation,

- participer à l'animation de la réutilisation des données publiques et à la mise à disposition des données privées, comme leviers de développement économique et de création de nouveaux services,

- impliquer les usagers, citoyens, tout au long des process de conception et d'expérimentations de nouveaux services, et animer une communauté d'usagers,

- animer une dynamique sur le quartier Part-Dieu, comme terrain d'expérimentation privilégié,

- animer une veille technologique et réglementaire dans les domaines des nouveaux services de la "Ville intelligente" et l'utilisation des données.

Dans ce cadre, l'association gère et anime le lieu dédié aux entreprises et ouvert aux citoyens, appelé "TUBà - Tube à expérimentations urbaines", implanté à Lyon.

La Métropole de Lyon a été un partenaire actif de la création de cette association et de l'incubation du lieu dédié, en cohérence avec ses orientations en matière de "Ville intelligente".

II - Modalités de représentation

L'association est constituée, à sa création, de 14 membres fondateurs, entreprises, associations pôles de compétitivité ou clusters et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Outre ces membres de droits, les membres de l'association sont répartis en 4 collèges : grandes entreprises, entreprises PME-TPE, organismes de recherche et pôles de compétitivité-clusters et autres membres.

L'association est administrée par un conseil d'administration de 6 à 20 membres maximum, issus des 4 collèges et un Bureau, désigné par le conseil d'administration, de 9 membres au plus.

La durée du mandat est de 3 ans.

Conformément aux articles 12-1 et 13 des statuts de l'association, modifiés par son assemblée générale extraordinaire du 22 mai 2018, la Métropole dispose d'un siège de droit, en qualité de 4ème Vice-Président, au sein du conseil d'administration comme au Bureau de l'association.

Il convient donc de désigner un représentant de la Métropole pour siéger aux conseil d'administration et Bureau de l'association Lyon Urban Data ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

Vu l'accord unanime du Conseil pour procéder à un vote à main levée en application de l'article L 3631-7 du code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

DELIBERE

Désigne madame Emeline BAUME en tant que titulaire pour représenter la Métropole, pour la durée du mandat en cours, au sein du conseil d'administration et du Bureau de l'association Lyon Urban Data.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 octobre 2020.